

Cercle d'Histoire, d'Archéologie
et de Folklore d'Uccle et environs

A.S.B.L.

Rue Robert Scott, 9,
1180 BRUXELLES
Tél. 76.77.43
CCP 622.07

Geschied-en Heemkundige Kring
van Ukkel en omegeving

V.Z.W.

Robert Scottstraat, 9,
1180 BRUSSEL
Tél. 76.77.43
PCR 622.07

INFORMATIONS

N° 4
avril 1970
Bulletin bimestriel

BERICHTEN

Nr 4
april 1970
Tweemaandelijk tijdschrift

NOTRE PROCHAINE VISITE

Elle sera consacrée au musée du tram à Schepdael et aura lieu le samedi 18 avril prochain. Réunion, place Danco à 14h30 (Uccle Centre).

Nous prions instamment ceux des participants qui disposent d'une ou plusieurs places libres dans leur voiture de bien vouloir accepter de prendre d'autres participants avec eux.

ONZE VOLGENDE BEZOEK.

We zullen het tram museum van Schepdael, bezoeken op zaterdag 18 april e;k. Bijeenkomst, te 14u30, op het Danco plein (Ukkel Centrum).

Wij verzoeken de deelnemers die over een of meerdere vrije plaatsen beschikken in hun wagen, andere deelnemers te willen meenemen.

COTISATION 1970

Malgré de nombreux rappels, quelques membres ne nous ont pas encore versé leur cotisation pour 1970. Nous rappelons qu'ils peuvent verser celle-ci à notre Secrétaire, Madame PIERRARD, 9, rue Robert Scott ou au CCP 622.07 du Cercle. (Membres de soutien 100 F, membres étudiants 50 F, membres protecteurs 200 F minimum). Signalons également qu'à l'avenir, les bulletins ne seront plus envoyés qu'aux membres en règle de cotisation.

AVANTAGES CONSENTIS PAR L'AMUTRA

Sur présentation de leur carte de membre, nos membres pourront jouir d'une réduction sensible du prix d'entrée au musée du tramway à Schepdael (8 F au lieu de 15 F). Rappelons toutefois que cette réduction est personnelle.

L'AMUTRA (Association pour le Musée du Tramway - Vereniging voor het Trammuseum) qui rassemble tous ceux qui s'intéressent aux transports en commun par rail, urbains et suburbains, a pour activité principale la gestion du musée du tramway à Schepdael. De plus, elle édite une revue trimestrielle : "Présence du Tramway - Tramleven" et organise diverses activités à l'intention de ses membres (excursions, vente et échange de documents, réunions mensuelles).

Le musée est ouvert tous les samedis, dimanches et jours fériés de Pâques à la Toussaint, de 14 à 18 h. Adresse : 47, av. Wielemans Ceuppens, 1190 Bruxelles ou Lange Van Rinsbroekstraat, 44, Antwerpen.

Cotisation : 200 F par an.
C.C.P. : 449.80.

PLANTATIONS

Quelques jeunes arbres ont été replantés au rond-point Churchill.

IN DE DEKENIJSTRAAT

Wij hebben de afbraking van het huis van de koster van St Pieter vermelden. Het was ons mogelijk een oude arduinsteen te redden waarop de volgende inkerving was aangebracht : PhC

1829.

Wij zijn aan Mjf. Lados van der Mersch de Betekenis van deze letters verschuldigd. Deze zijn zonder twijffel de initialen van de Z.E.H. Philippe Corten, eerste deken van Ukkel.

SCHAVEI

La restauration de la partie de la ferme qui subsiste est en cours, grâce principalement à l'aide des jeunes gens du clan d'Uccle-Stalle. Nous continuons à faire appel à toutes les bonnes volontés pour ce travail.

NOTRE ENQUETE

Notre enquête sur les monuments, sites et curiosités d'Uccle, effectuée sous la direction de M. Maziers, touche à sa fin. Nous avons l'intention de faire paraître une brochure qui reprendra très brièvement les résultats de celle-ci.

NECKERSGAT

Mr JEANMART a bien voulu nous transmettre l'extrait suivant de l'ordre du jour du conseil communal du 23 mars prochain :

"Moulin du Neckersgat - Reprise par la Commune

" En vue de la conservation et la restauration de l'ensemble des bâtiments "dénommé "Moulin du Neckersgat", faisant actuellement l'objet d'une proposition de "classement par la Commission Royale des Monuments et des Sites, le Collège a "négocié la reprise de ce complexe historique par la Commune.

" Un accord est intervenu avec l'Etat belge, propriétaire de cet immeuble, "pour la reprise à titre gratuit par la Commune, à charge pour elle de restaurer, "de conserver et d'entretenir les bâtiments à ses frais.

" Le Collège propose au Conseil de ratifier l'accord intervenu et de le "soumettre à l'autorisation des autorités centrales.

Espérons dès lors que la restauration de ce bâtiment ne tardera plus trop.